

TA'UPITI ANA'E 2023

(à nous retourner avant le 13 mars 2023)

***Inscriptions des écoles de danse, de chant, de 'ukulele et de percussions traditionnelles uniquement.**

Nom de l'école :

Nom du responsable :

Localisation de l'école :

Téléphone : Email :

Catégorie

- Jusqu'à 50 élèves
- De 51 à 100 élèves (Préciser : Moins de 80 Plus de 80)
- De 101 à 200 élèves
- Plus de 200 élèves
- Inscription sur To'ata pour les écoles de plus de 100 élèves (***sous réserve d'un roulement chaque année, seules les 6 premières écoles seront retenues, la prestation des autres écoles se tiendra au Grand Théâtre**)

Musique

- Percussions
- Usb
- Percussions et Usb

Souhait de passage (***sous réserve de disponibilité**)

Répétition :

Soirée :

Documents administratifs à fournir

Associations :

- Statut signé
- Récépissé DRCL
- Parution JOPF
- Composition à jour du bureau
(*veiller à vérifier)
- RIB
- Numéro Tahiti

Patentés :

- Patente
- Numéro Tahiti
- RIB

**Le nom du RIB doit être le même que celui de la fiche numéro Tahiti fournie*

Documents juridiques à remettre deux semaines avant l'évènement

- La copie de l'attestation de la police d'assurance
- La copie de l'attestation de cession de droit à l'image
- L'attestation d'accréditation des photographes et des vidéastes

Dossier de présentation (canevas)

- La présentation de l'école
- La présentation du thème de l'école (en français et en tahitien)
- Dans l'ordre alphabétique, la liste nominative des membres de l'école et fonction

Dossier technique (canevas) *à remettre une semaine avant les repérages sans technique et les soundchecks*

- Nombre de bus/truck
- La description détaillée et plan du décor
- La description des entrées et sorties en salle uniquement (hors scène)
- Le plan de l'orchestre
- Le programme détaillé du spectacle
- USB
- La playlist SACEM